finfrog

Version de Novembre 2026

Fiche d'informations générales - Crédits Finfrog

Articles L. 312-11-1 et R. 312-1-1 du Code de la consommation.
Ce document est mis à disposition à titre informatif et ne constitue pas une offre de crédit.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉDITS

Rubrique	Information
1. Prêteur	Finfrog, dont le siège social est 45 ter rue des Acacias, 75017 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 817 974 306, agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en tant que société de financement sous le numéro CIB 17898. Téléphone : **01 76 40 05 08.** Adresse électronique : **contact@finfrog.fr.**
2. Finalités	Prêt personnel non affecté, pour vos besoins personnels.
3. Durée	4 à 12 mois.
4. Taux	Taux débiteur fixe.
5. Exemple représentatif	Pour un prêt de 600€ sur 6 mois au TAEG fixe de 23,50% : 5 mensualités de 106,30€ puis 1 mensualité de 106,31€. Coût total du crédit : 37,81€. Montant total dû : 637,81€. Exemple calculé pour une première échéance un mois après le versement des fonds, puis une échéance par mois. La date de la première échéance est choisie par l'emprunteur : le montant des mensualités et le coût du crédit peuvent varier selon la date retenue.
6. Autres coûts	En cas de défaut ou de retard de paiement, Finfrog peut : • exiger le remboursement immédiat du capital restant dû, majoré des intérêts échus non payés. Les sommes dues produisent alors des intérêts de retard au taux du prêt, et une indemnité de 8 % du capital restant dû peut être demandée ; • à défaut, demander une indemnité de 8 % des échéances échues impayées, ramenée à 4 % des échéances reportées en cas de report accepté ; • réclamer les frais taxables occasionnés par la défaillance, à l'exclusion de tout remboursement forfaitaire de frais de recouvrement.
7. Remboursement	Une mensualité par mois, soit entre 4 et 12 versements, prélevés par mandat SEPA ou par carte bancaire. Le montant des versements figure dans l'échéancier annexé au contrat ; dans l'exemple : 5 × 106,30 € puis 1 × 106,31 €.
8. Remboursement anticipé	Total ou partiel, à tout moment, sans frais ni indemnité. Le coût total du crédit est réduit proportionnellement à la durée restante du contrat.
9. Rétractation	14 jours calendaires révolus après acceptation de l'offre, sans motif ni pénalité, depuis votre espace personnel sur finfrog.fr ou par courrier (bordereau joint au contrat ou écrit daté et signé). Si les fonds ont été versés : capital et intérêts courus à rembourser sous 30 jours.
10. Services accessoires	Aucun service accessoire exigé.
11. Avertissement	**Attention ! Un crédit coûte de l'argent et doit être remboursé.** En cas d'impayés, des intérêts de retard, des pénalités de retard et un remboursement immédiat peuvent être exigés. L'impayé peut également conduire à une inscription au FICP et faire l'objet d'une procédure de recouvrement.

Cette fiche est disponible à tout moment sur www.finfrog.fr.